BRÉSIL - Dorothy Stang et Gabriel Maire

Jean Baptiste Herkenhoff

lundi 10 août 2009, mis en ligne par colaborador@s extern@s

S'il était vivant, le Père Gabriel Maire aurait 73 ans samedi prochain. Il est mort la veille de Noël, en 1989, atteint par une balle criminelle. Il avait alors 53 ans. Lors du prochain mois de décembre on célébrera le vingtième anniversaire de sa mort. Il serait bien de commencer, dès le premier août, à préparer, dans le fond de notre cœur, la grande célébration qui aura lieu en décembre. Le jour de la mort est un jour de larmes et de tristesse quand il s'agit du décès de personnes ordinaires. Mais quand il s'agit de saints ou de héros, le jour de la mort est un jour de gloire. Ainsi en est-il, par exemple, de Tiradentes, le martyr de l'Indépendance du Brésil, que nous honorons avec respect chaque 21 avril, jour anniversaire de sa pendaison. Les saints du calendrier chrétien sont fêtés le jour de leur mort et non pas le jour de leur naissance, sauf quand on ne connaît pas ce jour de leur passage dans l'autre vie. Dans cette hypothèse on choisit une date au hasard.

Ceux qui ont tué le Père Gabriel ont laissé à son poignet une montre française d'excellente qualité. Simple question de bon sens : il n'est pas besoin d'avoir recours au savoir du criminologue, ni à la subtilité du policier : celui qui tue pour voler (crime crapuleux) laissera-t-il au poignet de la victime une montre de valeur, si facile à retirer du bras ? Autre circonstance à examiner : Peu avant sa mort le Père Gabriel avait fait une déposition devant la Commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Vitória, rapportant qu'il était « *Marcado para morrer* » = « marqué pour mourir ». Sur la liste des gens à abattre. L'action pastorale du Père Gabriel allait à l'encontre de l'intérêt de beaucoup de personnes.

Il y a quelque temps le Tribunal de Justice de l'Espirito Santo a décidé la réouverture de « l'affaire Gabriel Maire », reconnaissant qu'il y avait eu une erreur lors des premières investigations. Le Juge, en annonçant sa décision, a demandé pardon, en français, à la famille du Père Gabriel, qui habite en France, pour les errements de la Justice de l'Espirito Santo face à cette mort. Ce fut alors un moment de grand espoir parce que tout portait à croire que, en fin de compte, la Justice irait au fond des choses Quelle n'a pas été la surprise et la déception de milliers de personnes quand, tout récemment, la Justice a décidé que, dans l'affaire du Père Gabriel, il s'agissait d'un crime crapuleux et non d'un assassinat. Le procès approche de sa prescription, ou, pour le dire en langage commun, le procès arrive à sa fin sans que les commanditaires du crime aient été jugés par le Tribunal d'Assises. La famille du Père Gabriel et ceux qui se battent pour que Justice se fasse dans cette affaire vont avoir recours à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme pour dénoncer les carences de la Justice brésilienne. La décision de cette Cour Internationale aura un retentissement moral des plus forts, mais n'aura pas d'application concrète parce que la Cour Interaméricaine ne peut s'immiscer dans la Justice des pays faisant partie de cet organisme interaméricain.

Au cours de ce mois de juillet j'ai lu le livre *Martyre d'Amazonie – la vie de Sœur Dorothy Stang* [1]. Cet ouvrage a été offert en cadeau à ma femme par l'avocate Lindinalva Marques. Comme je me suis tout de suite intéressé à ce livre j'ai demandé à ma femme de me laisser la priorité pour le lire, ce à quoi elle a généreusement consenti. La vie de Dorothy est une belle vie. Elle s'est passionnée pour le travail pastoral avec les migrants, cette population misérable qui est partie vers l'Amazonie pour chercher du travail et du pain. Sœur Dorothy adhérait aux idées de Gustavo Gutiérrez qui disait : « En Amérique Latine le problème n'est pas d'abord celui des non-croyants, mais bien celui des non-personnes, c'est-à-dire, de ceux à qui l'ordre social dominant ne reconnaît pas le statut de personnes ». Sœur Dorothy adhérait à la Théologie de la création, c'est-à-dire à l'idée que l'on rende un culte à Dieu en se consacrant à ce monde qu'Il a créé, à l'environnement, aux fleuves et aux forêts. Par cette intuition que la création est une œuvre divine, elle s'est opposée vigoureusement aux intérêts nationaux et internationaux qui veulent dévaster

l'Amazonie. Bien que citoyenne américaine, Dorothy était avant tout citoyenne du Royaume de Dieu. Notre exemplaire du livre Martyre d'Amazonie fourmille de nombreuses observations écrites de ma main, quelques unes d'entre elles faisant référence au Père Gabriel. La propriétaire du livre ne se soucie pas des annotations que je fais, et même elle apprécie de lire les livres annotés par moi. Il règne chez nous un communisme littéraire. Sœur Dorothy et Père Gabriel sont deux martyrs pour la cause de la Justice, ils ont entre eux quatre point communs :

a) tous deux, inspirés par l'Évangile, ont lutté pour la Justice ;
b) tous deux ont quitté leur terre natale pour venir au Brésil ;
c) tous deux ont été assassinés ;
d) dans les deux cas les procès n'ont pas fait surgir la vérité intégrale de ce qui s'est passé.

Jean-Baptiste Herkenhoff est enseignant libre à l'Université fédérale de l'Espirito Santo et professeur itinérant. Post-doctorat à l'Université de Rouen.

Email : jbherkenhoff[AT]uol.com
Site personnel : www.jbherkenhoff.com.br

Article de Jean-Baptiste Herkenhoff paru en portugais le 29 juillet 2009 dans *La Gazeta* (Vitória, ES, Brésil).

Notes

[1] La référence exacte est : Roseanne Murphy,*Martyr of the Amazon : the life of Sister Dorothy Stang*, Maryknoll, NY, Orbis Books, 2007, 168 p.